

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14/10/2024

| Nombre de membres | | |
|-------------------|----------|---------------------------|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 11 | 7 | 8 |

| Vote |
|----------------------|
| A l'unanimité |
| Pour : 8 |
| Contre : 0 |
| Abstention : 0 |

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de BOURGES
Le : 17/10/2024
Et
Publication ou notification sur le
site de la mairie :
<http://limeux-berry.fr> le 17/10/2024

L'an 2024, le 14 Octobre à 18:45, le Conseil Municipal de la Commune de Limeux s'est réuni à la Mairie de LIMEUX, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur YVON Julien, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 07/10/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 07/10/2024.

Présents : M. YVON Julien, Maire, Mmes : KUBLER Sylvia, MOREL Angélique, PAIRAULT Elodie, MM : FAILLOT Benoit, GRESSETTE Romain, RAYMOND Philippe

Excusé(s) ayant donné procuration : MM : BEUGIN-FLEURANT Bastien à Mme PAIRAULT Elodie, ROTINAT Julien à Mme MOREL Angélique

Excusé(s) : Mme DELAGE Elodie

Absent(s) : M. PILORGET Franck



A été nommé(e) secrétaire : Mme MOREL Angélique

16-2024 – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PRINCIPE DU DEVELOPPEMENT D'UN PROJET EOLIEN SUR LA COMMUNE DE LIMEUX PORTE PAR LA SOCIETE WPD ONSHORE FRANCE

Sylvia KUBLER, intéressée au projet de la société WPD Onshore France, ne prend pas part au vote de cette délibération et n'était pas présente lors du débat préalable.

La séance est présidée par le Maire en exercice, Monsieur Julien YVON.

WPD Onshore France, société du groupe WPD, est un acteur spécialisé dans le développement, la construction, l'exploitation et la maintenance de parcs éoliens, en cohésion avec les territoires et les acteurs.

Le territoire de la commune de Limeux présente un potentiel important en matière d'énergie éolienne. WPD Onshore France souhaite y développer un projet de parc éolien.

Le Conseil Municipal a pris connaissance des documents de présentation du projet éolien transmis par WPD Onshore France lors d'une réunion de présentation qui s'est tenue le 01 juillet 2024.

Il est dès lors proposé au Conseil Municipal d'émettre un avis favorable au principe du développement du projet éolien envisagé par WPD Onshore France.

A la majorité des conseillers votants : 8 voix pour, 0 voix contre, 0 voix abstenuës, le projet de développement d'un parc éolien producteur d'énergie renouvelable est accepté.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 15/10/2024

Le Maire
Julien YVON



Secrétaire de séance
Mme MOREL Angélique

Publicité des actes de la commune par voie électronique le 17/10/2024